

AUTOTEST DES ACQUIS EXPÉRIENTIELS EN VUE DE L'EXEMPTION DE COURS

Accédez directement
aux instructions

Cet autotest est un outil d'autodiagnostic en vue d'estimer votre potentiel de RAE et de prendre une décision plus éclairée mais ne constitue pas une démonstration formelle de vos acquis d'apprentissage expérimentiels. En vue d'obtenir une exemption de cours, vous devrez démontrer que vous possédez les acquis d'apprentissage requis au seuil de réussite du cours. C'est la faculté qui évaluera la mise en preuve de vos acquis et prendra une décision en vue de l'exemption ou non du cours choisi à votre cheminement d'études.

Cours : FEM6000 - Théories féministes, des genres et des sexualités

Partie 1 - Profil et prérequis

Profil ciblé :

Toute personne ayant une expérience professionnelle ou extrascolaire pertinente en lien avec les théories féministes contemporaines traitant des genres et des sexualités. Être en mesure de démontrer les acquis d'apprentissage visés par ce cours.

Partie 2 - Acquis d'apprentissage

Selon mes connaissances actuelles et mes compétences professionnelles, je suis en mesure de démontrer <i>Oralement, par écrit et par preuve à déposer</i> les acquis d'apprentissage suivants : (Cochez les cases appropriées)		Je suis très à l'aise	Je suis assez à l'aise	Je ne suis pas très à l'aise	Je ne suis pas à l'aise
1	Analyser les théories féministes contemporaines traitant des genres et des sexualités depuis la « deuxième vague » des années 1970.	☐	☐	☐	☐
2	Intégrer une perspective multidisciplinaire ancrée dans les luttes et pratiques sociales d'hier et d'aujourd'hui.	☐	☐	☐	☐

Partie 3 - Documents requis

**Afin de compléter l'ouverture de mon dossier de RAE,
je serais en mesure de fournir les documents requis suivants (en format pdf) :**

- Autotest du cours complété
- Curriculum vitae complet et à jour
- Lettre de motivation détaillant une réflexion approfondie qui explique pourquoi vous croyez avoir développé les acquis d'apprentissage visés par le cours
- Autres : Attestation d'emploi pertinente (facultatif)

Partie 4 - Modalités d'évaluation

Modalités d'évaluation des acquis d'apprentissage visés (façons de démontrer ses compétences) :

Autres : Preuves déposées initialement et travail écrit (lettre de motivation).

Partie 5 - Conclusion de l'autotest et prochaines étapes

Pour soumettre une demande, assurez-vous d'abord de :

- 1 Correspondre au profil ciblé;
- 2 Avoir coché une majorité de réponses correspondant aux cases "Très à l'aise" et "Plutôt à l'aise" à la Partie 2;
- 3 Être en mesure de fournir les documents requis demandés à la Partie 3.

Pour entamer le processus de reconnaissance de vos acquis expérimentiels, suivez ces étapes :

- 1 Soumettez votre [demande en ligne](#) en sélectionnant le sujet Reconnaissance des acquis expérimentiels
- 2 Indiquez dans votre message le numéro et le titre du programme pour lequel vous faites cette demande
- 3 Joignez à votre demande cet autotest complété ainsi qu'un CV à jour ([en un seul document pdf](#))
- 4 Si vous souhaitez faire une demande pour plusieurs cours, ajouter les [sigles de cours](#), dans la section "Demande du formulaire"
- 5 À cette étape, un conseiller ou une conseillère communiquera avec vous

**Retour rapide à
l'autotest**

Vous avez des questions ?

N'hésitez pas à [nous écrire](#) en sélectionnant le sujet *Reconnaissance des acquis expérimentiels* et en y joignant cet autotest complété.